

L'écho des Services

Sommaire :

- > **Edito du Président**
- > **Communication du Directeur Général**
- > **Actualité des Services**
- > **Actions et projets associatifs**
- > **Agenda**



Monsieur Jean AMET

Edito du Président

Notre Association est en deuil
Au terme d'une vie exemplaire, Jean Amet nous a quittés.

Pour tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, il incarnait les plus hautes vertus et durant toute sa vie, il ne cessa de se mettre au service des plus nobles causes.

Pour le compte de l'Etat d'abord, et pendant plus de quarante ans, il accomplit une très belle carrière qui le mena aux plus hauts postes d'autorité et de responsabilité, comme Préfet de région et Conseiller maître à la Cour des comptes.

Ensuite, et sans désespérer, il se mit au service de la Pro-

tection de l'Enfance, d'abord à *La vie au grand Air*, dont il fut le Président pendant près de 18 ans, puis à *l'Association Olga Spitzer* durant de nombreuses années.

Unaniment respecté, toujours prêt à donner les meilleurs conseils, travaillant sans se soucier de son temps, n'ayant comme principal souci que d'aider et faire le bien autour de lui, particulièrement pour les enfants qui lui tenaient tant à cœur, cet homme de foi fut notre conscience morale.

Jamais, il ne voulut prendre sa retraite. Il répondait toujours avec bienveillance à tous ceux qui lui demandaient son aide et il se dé-

vouait avec un total désintéressement.

Il rayonnait de bonté. Partout, il fut unanimement respecté, admiré et je dirai même aimé.

Pour tous, il fut le modèle de l'homme juste et bon. Pour moi, il fut un ami incomparable.

Que son épouse, sa famille et ses amis sachent que le rayonnement et le souvenir de Jean Amet restent et resteront présents parmi nous, même s'il nous manque si cruellement aujourd'hui.

Bernard Landouzy
Président de l'Association
Olga SPITZER

Valorisation des actions engagées et mesures nouvelles

En ces veilles de fêtes que nous préparons avec nos proches, nous souhaitons que tous les enfants et adolescents pris en charge au quotidien par notre Association puissent entrevoir des moments de bonheur partagés avec leurs familles et, à ceux qui en sont privés, qu'ils ne restent pas à l'écart de ces temps de convivialité. L'Association pour sa part continue de valoriser les actions innovantes portées par des professionnels et se fait l'écho, au travers de ces lignes, de notre volonté partagée d'améliorer nos réponses éducatives toujours plus ajustées. Elle intègre dans ce contexte une dimension plus transversale entre Services, et contribue à des contacts plus fréquents et fructueux

entre salariés des différentes structures. A ce titre, le travail mené entre nos quatre SIE et leurs équipes a valeur d'exemple.

Saluons également la mobilisation de nos personnels dans le cadre de l'évaluation externe, étape déterminante pour l'avenir de nos Etablissements. Cette procédure a largement dépassé le cadre formel de cet exercice et révèle bien le professionnalisme de nos équipes, engagées qu'elles sont maintenant dans l'amélioration continue de leurs modes d'intervention. S'y intègre naturellement la participation encore plus significative des familles, par l'ouverture de groupes de paroles réservés aux parents dans le cadre du Milieu Ouvert.

Quant au développement de

l'analyse des pratiques, comme vous le savez j'en ai fait une priorité depuis déjà deux ans, de façon à ce que nos équipes puissent en bénéficier encore plus largement.

Enfin, s'agissant de l'amélioration du pouvoir d'achat de nos salariés, la mise en place d'une complémentaire santé sera proposée pour 2015.

En vous souhaitant de très bonnes fêtes, et l'annonce d'un nouveau logotype pour l'Association.



Jean-Etienne Liotard
Directeur Général

Dans ce numéro :

Actions et projets associatifs

- « Protection de l'enfance et médiation familiale : où en sommes-nous ? » 3
- L'atelier marionnettes du Pôle Morard 4
- Le dispositif expérimental « AEMO Petite Enfance » du SSE 92 5
- « La consultation transculturelle » au C.M.P.P. de Corbeil-Essonnes 5
- Candidature de l'Association à l'appel à projet de pour la création d'un ITEP et d'un SESSAD à Paris 6

Actualité des Services

◇ AEMO 75 - Pôle Flandre

Départs à la retraite :

- Madame Nina RUTHERFORD, Assistante sociale, le 30 juin 2014.
- Madame Michelle DAUGAS, Assistante sociale, le 31 juillet 2014.

◇ AEMO 75 - Pôle d'Hauteville

Départ en retraite de Monsieur Jean-Luc MERCIER, après 23 années passées au sein de l'Association Olga SPITZER, comme Chef de Service, dans un premier temps, puis comme Directeur du Pôle d'Hauteville à partir de 2005.

Il nous a marqué par sa qualité d'écoute, son respect de l'autre, sa grande disponibilité et sa sensibilité à la clinique éducative. Tout au long de ces années, Jean-Luc MERCIER a, par ailleurs, mis en place un réseau privilégié auprès des différents partenaires institutionnels comme l'Aide Sociale à l'Enfance, la PMI, le scolaire,... ainsi qu'auprès des Magistrats et du Président du Tribunal pour Enfants.

Les salariés du Pôle d'Hauteville lui souhaitent une agréable et bien méritée retraite !



De gauche à droite : Monsieur Jean-Luc MERCIER, Directeur du Pôle d'AEMO d'Hauteville, Monsieur Bernard LANDOUZY, Président, Monsieur Jean-Etienne LIOTARD, Directeur général, Madame Sandrine BROUTIN, Directrice générale adjointe, et Madame Régine FAYOLE, Directrice du SPPE, à l'occasion du pot de départ en retraite de Monsieur Jean-Luc MERCIER.

◇ ITEP « Le Petit Sénart »

Mardi 18 octobre 2014 a eu lieu, en présence de Monsieur LIOTARD, Directeur général, de Madame BUTIN, Directrice de l'ITEP « Le Petit Sénart » et du SESSAD, de Monsieur VERMEULIN, Architecte, et des entreprises concernées, la réception des travaux sur le Pavillon de BRUNOY. Ce Service de l'ITEP du Petit Sénart, intégré en milieu urbain, accueille 8 jeunes filles, dont les difficultés psychologiques nécessitent un accompagnement des plus singuliers. Cet agrandissement, de 80 mètres carrés, permettra aux jeunes filles de profiter d'espaces plus adaptés, plus chaleureux et surtout beaucoup plus respectueux de l'accompagnement qui leur est dû.

La création d'un lieu réservé aux familles, ainsi que d'un emplacement dédié aux activités, permettra à ces jeunes filles de profiter d'un accompagnement plus cohérent et plus pertinent au regard des attentes actuelles en termes de qualité de service.

Enfin, les personnels, les éducateurs, l'éducatrice scolaire, la personne en charge de l'entretien et, bien sûr, la maîtresse de maison, auront à cœur d'exprimer toutes leurs compétences dans ce nouvel environnement.



◇ SSE de l'Essonne

1994-2014 - Anniversaire de la création de l'Antenne d'AEMO d'Etampes - SSE 91. Le 13 octobre 2014, le Service Social de l'Enfance de l'Essonne a fêté les 20 ans de son antenne d'Etampes en présence de Monsieur LANDOUZY, notre Président, de Monsieur LIOTARD, notre Directeur général, et de l'ensemble des professionnels de l'Etablissement. L'installation de cette antenne à Etampes, en 1994, avait occasionné une nouvelle sectorisation des équipes du SSE 91. En 2010, l'exiguïté et la vétusté du bâtiment avaient conduit la Direction à trouver de nouveaux locaux - Rue de la République. Aujourd'hui, sous l'égide d'Anita TARDE, Chef de Service Educatif, l'équipe de cette antenne accompagne 200 enfants et leurs familles dans un travail d'AEMO, sur le vaste territoire en partie agricole du Sud-Essonne, soit plus de 103 communes. Cet anniversaire a été l'occasion d'un moment convivial fort sympathique où l'équipe d'Etampes était à l'honneur.



De gauche à droite : Monsieur Bernard LANDOUZY, Président, Monsieur Jean-Etienne LIOTARD, Directeur général, et Madame Corinne FERNET-LUCAS, Directrice du SSE 91, à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'antenne d'AEMO d'Etampes, le 13 octobre 2014.

Notre Conseil d'Administration est au complet

Nous ont rejoints cette année au Conseil d'Administration :

- ◆ Monsieur Michel CHATOT, *Haut Fonctionnaire, Président de l'AREPA*
- ◆ Monsieur Jean-Michel DE MOURGUES, *Conseiller Maître à la Cour des Comptes*
- ◆ Madame Mireille GAÛZERE, *Haut Fonctionnaire*
- ◆ Monsieur le Professeur Bernard GOLSE, *Chef de Service de psychiatrie infantile à l'Hôpital Necker enfants malades*
- ◆ Monsieur Michel MORIN, *Préfet Honoraire*

Protection de l'enfance et Médiation familiale : Où en est-on ?

La question de la complémentarité entre l'intervention en Protection de l'enfance et en Médiation familiale a été abordée dans des ateliers de réflexion organisés le 3 juillet à EFM. Voici quelques-unes des questions traitées tout au long de cette journée.

L'histoire de Mona et de ses parents, reçus en parallèle dans un service d'AEMO et au service de Médiation familiale, a été présentée dans un article montrant la distance prise progressivement entre le conflit conjugal et les difficultés parentales. Le soutien du professionnel d'AEMO auprès de chaque parent a permis de se recentrer sur les besoins de chacun et ceux de Mona. L'accompagnement du Médiateur a conduit à une progression vers une entente. Par la suite, au vu de l'amélioration de la situation, une main levée a été demandée par le Travailleur social au Juge des Enfants.

Il a fallu du temps pour que chacun quitte ses positions. Les négociations n'ont été possibles qu'après un long cheminement, une série de démarches judiciaires, de confrontations, de conflits. L'AEMO a permis d'ouvrir les esprits à la possibilité d'une communication meilleure. La Médiation familiale a permis une négociation entre adultes auparavant en grand conflit, et a abouti à des accords autour de l'enfant.

On recense en moyenne plus de 60 % de situations familiales où le conflit conjugal est à l'origine de la mise en danger de l'enfant. A quel moment est-il utile de diversifier la prise en charge pour mieux travailler les

différentes dimensions du conflit ?

Dans l'histoire de Lise et Lucien qui se déchirent autour de Cynthia, c'est le placement de leur petite fille en famille d'accueil, à 6 ans, qui a été le déclencheur. La consigne transmise par le Juge des Enfants, reprise par le Travailleur social était : « Vous pourrez reprendre votre enfant si la guerre se calme entre vous ». Le professionnel a proposé la Médiation familiale après avoir contacté EFM. Chaque parent est venu individuellement en entretien d'information avant une première séance en présence des deux parents. Pendant les six séances du suivi, ils ont mis en place et expérimenté une façon de communiquer passant principalement par l'écrit. La Médiation familiale a permis de dégager l'AEMO de la problématique du conflit pour travailler davantage sur le plan éducatif.

L'AEMO permet de prendre conscience des effets du conflit sur le devenir des enfants et de mettre en œuvre les actions destinées à faire cesser le danger ; mais le travail sur le conflit lui-même n'est-il pas du ressort de la médiation ? Cette question



fait débat.

Quels sont donc les liens utiles, entre les équipes, dans les limites de la pratique déon-

logique de chaque professionnel ? Comment s'adjoindre les compétences du Médiateur ?

On peut apprécier l'opportunité d'une orientation en Médiation familiale en contactant un Médiateur.

Claire, une maman en grande colère, prévient qu'elle a déjà fait une médiation et ne veut pas recommencer. Sur proposition du service de Médiation familiale, le père se rend à la médiation avec le Travailleur social. Dans un deuxième temps, le professionnel parle à Claire de cet entretien auquel il a assisté, et de la possibilité qu'elle vienne à son tour, accompagnée, dans le service de médiation. Claire choisit de venir seule et confirmera par la suite qu'elle n'avait pas eu une réelle expérience de médiation.

Quelles informations circulent ? L'accompagnement des personnes par le Travailleur social au premier entretien est à envisager au cas par cas. Il y a des situations où la Médiation familiale est ordonnée parallèlement à une AEMO, ce qui demande une articulation entre les professionnels.

La confusion dans laquelle se trouvent les personnes prises entre conflit conjugal et difficulté à être parents, favorise un renvoi au Juge des Affaires Familiales qui tranche les conflits d'autorité parentale. Une trop grande souffrance ou une pathologie empêchent-elles les gens de penser ? Quelles sont les limites de la

Médiation familiale dans ce cas ? La question des conditions de mise en place est importante.

La Médiation familiale peut être une porte d'entrée pour travailler le conflit avec ces familles, mais cela nécessite qu'elles aient identifié le conflit et qu'elles aient un désir de changement suffisant. La difficulté est de savoir quand orienter les personnes vers une prise en charge extérieure.

Quel partenariat possible ? Comment décloisonner les services de l'Association ? Comment développer les échanges ?

Il ne peut y avoir de « protocole »

« Comment développer les échanges entre l'AEMO et la Médiation familiale »

Marie Lewis
Directrice d'Espace Famille Médiation (EFM)

fixe, mais on peut partir du principe d'un échange, d'une rencontre, au cas par cas, soit de la médiation vers l'AEMO, soit de l'AEMO vers la médiation.

Quelques propositions en guise de conclusion :

La possibilité d'inviter un Médiateur aux réunions pluridisciplinaires pour une réflexion autour de situations de conflits familiaux.

L'invitation du Travailleur social à l'entretien d'information de Médiation familiale.

L'accueil du Médiateur familial à un entretien en Protection de l'enfance.

L'organisation de la présence d'un Travailleur social à un entretien de fin de médiation.

... Et d'autres ateliers pour continuer à construire !

L'Atelier Marionnettes

Une activité éducative de groupe - *Pôle Morard (AEMO 75)*

L'idée de départ d'un atelier marionnettes est venue du constat que les pratiques en AEMO sont beaucoup axées sur la prise en charge individuelle de la famille. Il a paru intéressant de pouvoir enrichir le travail avec les familles d'une dimension collective. Cet atelier a été conçu pour offrir un moment ludique aux enfants, et permettre aux professionnels une observation décalée et dans un autre contexte des enfants suivis.

Le support de la marionnette, et plus précisément celle à doigt, a été privilégié car il constitue un élément créatif apprécié des enfants.

L'objectif de cet atelier marionnettes est de :

- ★ Mobiliser l'imagination des enfants.
- ★ Travailler la création, la concentration, la précision et l'habileté.
- ★ Apprendre à respecter les règles au sein du groupe et les consignes de travail.
- ★ S'exprimer à la fois à l'oral, mais aussi dans l'espace et au moyen de son corps.

Le groupe constitue pour l'enfant un fait socialement incontournable. En effet, l'enfant vit et construit, dans le groupe, ce qui n'aurait pas émergé sans ce support. C'est un espace qui facilite l'éclosion d'émotions et de pensées communes favorisant le sentiment d'appartenance. Le travail de groupe est une pratique dynamisante,

« Vos remarques et suggestions sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous en faire part »

direction.generale@
olgaspitzer.asso.fr

Cela permet d'observer celui-ci dans son rapport avec ses pairs et avec les adultes, et de médiatiser ce que l'enfant peut exprimer. C'est aussi un moyen pour le travailleur social de favoriser la relation de confiance avec les enfants, et aussi avec les parents. En effet, l'aspect ludique de l'atelier permet d'assouplir le cadre judiciaire

de la mesure, sans bien sûr l'annuler.

Concernant l'animation de l'atelier, la dimension pluridisciplinaire a été retenue. Ainsi assistante sociale, éducatrice, TISF et stagiaire ont participé à l'élaboration du projet et animent l'atelier. La psychologue de l'équipe a également été associée au projet dans un rôle initialement d'observatrice qui évoluera au décours de l'activité.

L'atelier marionnettes a été proposé à l'ensemble des professionnels pour constituer un groupe d'enfant le plus homogène possible au niveau de l'âge (de 4 à 8 ans), et dont pourraient profiter tous les enfants concernés dans le Pôle. Le projet qui a été élaboré fin 2010, a vu le jour en tant qu'activité en 2011, et se poursuit depuis à raison d'un atelier ou sortie mensuelle. Il s'enrichit pendant les vacances scolaires d'une sortie spectacle très appréciée par les enfants. L'accompagnement des enfants au Service par les parents ou les grands-parents permet d'observer ce moment de la séparation. Pour certains parents, laisser son enfant, ne serait-ce que quelques heures, constitue une véritable épreuve. Ce moment « d'échange des enfants » est un temps fort particulièrement intéressant dans le soutien à la parentalité et le travail sur la confiance accordée à l'autre.

Dans le déroulement de l'atelier, il est observé que la lecture du conte permet de nourrir l'imaginaire des enfants et de leur fournir un support pour la conception de la marionnette. Cette lecture favorise également l'observation de la capacité d'attention et d'abstraction des enfants tout en produisant un effet apaisant. Les enfants s'entraînent dans la compréhension de l'histoire; leur capacité d'autonomie se révèle aussi à travers les disparités entre ceux qui sollicitent beaucoup l'adulte et ceux qui recherchent l'exclusivité de la relation, ceux qui ont de la difficulté avec la séparation et ceux



qui alternent les rôles de leader positif et négatif. Au cours d'ateliers où sont présents les mêmes enfants, les professionnels observent avec intérêt l'évolution des enfants dans des domaines tels que la prise d'autonomie, la confiance en soi, la

« Le travail de groupe est une pratique dynamisante, protectrice et mobilisatrice qui facilite la socialisation »

Marie-Dominique Airault
Directrice du Pôle Morard

capacité d'expression et l'aisance dans le groupe.

Certains enfants mettent manifestement en scène des scénarii familiaux en mimant l'attitude de leurs parents. Les enfants peuvent ainsi exprimer leurs craintes et solliciter une réassurance.

L'observation du comportement des enfants par la psychologue, pendant l'atelier, permet de suggérer l'intérêt d'un travail clinique pour certains de ces enfants. Les professionnels animant l'atelier font une restitution de leurs observations à leurs collègues exerçant la mesure d'AEMO. Un retour

est fait aux parents et la participation à l'atelier marionnettes est parfois mentionnée dans le rapport adressé au juge des enfants.



Le dispositif expérimental « AEMO Petite Enfance » du SSE 92

Le dispositif « AEMO Petite Enfance » est le résultat de la concertation et de la réflexion d'un groupe de travail, composé de professionnels impliqués dans le travail de l'AEMO. Il a pour but de proposer une intervention novatrice préventive dans le domaine de la santé mentale des enfants de moins de 6 ans, pris en charge dans le cadre d'une mission judiciaire. La prévention de la santé mentale de ces enfants est un problème de première urgence car beaucoup d'entre eux souffrent de carences affectives graves.

C'est par une approche ciblée, permettant une prise en charge spécifique dès le plus jeune âge, que l'on pourra réduire le risque de besoins ultérieurs en termes de soins et contribuer à diminuer les troubles de santé.

Le Service Social de l'Enfance des Hauts-de-Seine de l'Association Olga SPITZER, est fortement ancré dans les valeurs originelles portées par les fondateurs de l'Association, qui ont toujours œuvré de manière créatrice et novatrice, dans le but d'apporter des réponses argumentées et appropriées aux difficultés rencontrées par les enfants maltraités, difficiles ou délinquants et à leurs familles.

Les quatre objectifs du dispositif « AEMO Petite Enfance » :

- **Organisation et conduite d'une évaluation du danger encouru par l'enfant en bas âge.**
- **Appréciation et compréhension de la situation globale de l'enfant.**
- **Repérage et développement des capacités des parents à répondre aux besoins de leur(s) enfant(s).**
- **Affirmation des capacités parentales,**



permettant aux parents de devenir acteurs de la phase d'observation pour ensuite répondre aux besoins de l'enfant.

L'expérimentation s'adresse à de jeunes enfants âgés de 1 jour à 6 ans, et à leurs parents, présentant les caractéristiques suivantes :

- Biographies familiales très difficiles.
- Parents dépassés par l'éducation de leur(s) enfant(s).
- Problèmes conjugaux.
- Troubles du comportement et conduites d'inadaptation scolaire.
- Problèmes dans le contact avec les institutions.

Notre intervention consiste en une articulation du travail de soutien à la parentalité par des ateliers parents-enfants, des visites à domicile, ainsi que des entretiens au Service.

Les compétences parentales partielles sont soutenues par la compétence d'une équipe pluriprofessionnelle : travailleurs sociaux, psychologue, technicienne de l'intervention sociale et familiale.

Le dispositif « AEMO Petite Enfance » vise une temporalité d'intervention au plus près des besoins de l'enfant et de sa famille.

L'évaluation pluridisciplinaire de la situation de danger, finalité institutionnelle, s'opère en plusieurs temps : l'évaluation d'admission dans le dispositif, suivi d'une évaluation par trimestre et une dernière à

l'échéance de la mesure d'AEMO.

Le dispositif doit accompagner les parents vers les services qui suppléeront notre intervention.

Les liens partenariaux avec d'autres services (PMI, service hospitaliers de pédiatrie, lieux d'accueil et d'hébergement administratifs...) sont indispensables et tout à fait complémentaires à notre intervention.

Ce dispositif doit permettre l'intégration des parents dans le tissu urbain, et à ce titre, l'affirmation de leur statut de citoyen.

Il garantit aux familles un accès élargi aux structures mises à disposition par la collectivité et un retour au droit commun qui les conduira vers une sortie du dispositif « AEMO Petite Enfance ».

L'aspect expérimental de ce dispositif nécessite une évaluation, permettant de réaliser le bilan de l'action ainsi que ses effets. Le groupe de suivi constitué se réunira une fois par semestre.

Ce projet qui s'inscrit dans le Schéma Départemental de Prévention et de Protection de l'Enfance des Hauts-de-Seine a pour objectif de contribuer à la modulation de l'accompagnement à domicile au regard des besoins des enfants et de leurs parents, en organisant une action de soutien à la fonction parentale.

« Une intervention novatrice préventive dans le domaine de la santé mentale des enfants de moins de 6 ans »

Projet piloté par
Joëlle Cormier et
Benoît Dussart
Chefs de Service sur le
Pôle d'Asnières

« La consultation transculturelle au C.M.P.P. de Corbeil-Essonnes

Le C.M.P.P. de Corbeil-Essonnes a toujours accueilli de nombreux patients dont les parents sont d'origine étrangère ou issus de l'immigration. Sans doute plus nombreux encore aujourd'hui, ces enfants présentent souvent des pathologies complexes liées aux difficultés sociales voire juridiques mais aussi aux différences culturelles et linguistiques.

La mise en place d'un espace d'accueil en situation transculturelle, adapté aux soins de ces jeunes patients, apparaissait ainsi comme une évidence. La consultation transculturelle est une prise en charge de seconde intention, un lieu clinique permettant l'ouverture à d'autres pensées et offrant un nouvel éclairage en complément du travail thérapeutique classique.

Basée sur une approche ethno-psychanalytique, elle est indiquée quand

une équipe de soins observe des symptômes culturellement codés (sorcellerie, djinns...), pour les familles non francophones, dans un contexte de migration difficile (traumas, guerre, séparations familiales) ou quand l'équipe se sent « bloquée » avec des patients d'origine étrangère qui ne semblent pas adhérer aux soins proposés, ou qu'elle se trouve confrontée à une situation d'impasse dans l'élaboration ou la poursuite d'un projet thérapeutique.

La très jeune consultation transculturelle en groupe de Corbeil-Essonnes est donc née en septembre 2014, et a lieu tous les jeudis de 10h30 à 12h00, sur le modèle de la consultation de la *Maison de Solenn*. Le groupe est formé d'un médecin psychiatre, d'une assistante sociale, de quatre psychologues et d'une stagiaire, formés ou en formation, sensibilisés à la question des

altérités culturelles. Un interprète est parfois nécessaire pour favoriser les associations et les déblocages dans un bain langagier maternel non persécuteur, ou quand l'un des deux parents ne s'exprime pas en français.

Nous recevons donc le jeune patient accompagné par sa famille et par un (ou plusieurs) soignants de l'équipe qui nous l'a adressé. La fréquence des séances est mensuelle et la durée variable en fonction des situations.

Dr Brigitte Moïse-Durand
Directrice médicale
du C.M.P.P. de Corbeil-Essonnes
Co-thérapeute transculturelle à la *Maison de Solenn* (Hôpital Cochin)
Psychiatre, Psychanalyste

Association Olga SPITZER

Direction générale
34 boulevard de Picpus
75012 Paris

Téléphone : 01 43 46 76 23
Télécopie : 01 43 46 96 05
Messagerie :
direction.generale@olgaspitzer.asso.fr



www.associationolgaspitzer.fr

Candidature de l'Association Olga Spitzer à l'appel à projet pour la création d'un ITEP et d'un SESSAD à Paris

L'Association Olga Spitzer a candidaté à l'appel à projet lancé dans l'été par l'ARS Ile-de-France, pour la création d'un dispositif d'accompagnement pour adolescents et jeunes adultes avec troubles de la conduite et du comportement (TCC) composé d'un Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) et d'un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), à Paris dans le 18^{ème} arrondissement.

L'objectif prioritaire de ce projet est de répondre aux besoins des jeunes parisiens âgés de 13 à 20 ans, présentant des TCC, et reconnus handicapés par la CDAPH. Il s'agit également de créer une structure en conformité avec le décret du 6 janvier 2005 et la circulaire interministérielle du 14 mai 2007, qui impliquent de proposer des modalités diversifiées de prise en charge : SESSAD, accueil de jour séquentiel, semi internat, internat modulé, internat, le tout fonctionnant en dispositif, tel qu'il est actuellement expérimenté dans cinq départements d'Ile-de-France, dans le cadre des travaux initiés par le CNSA. Expérimentation à laquelle participent nos Etablissements de l'Essonne (ITEP - CAFS « Les Fougères », ITEP « Le Petit Sénart » et SESSAD).

D'une capacité de 22 places pour l'ITEP, dont 6 minimum seront destinées à l'internat et de 10 places pour le SESSAD, ce projet s'adresse à une population mixte d'adolescents et jeunes adultes, à l'exception de l'internat qui sera réservé aux seuls garçons.

Fléché sur un terrain bâti dans le 18^{ème} arrondissement, la réponse de l'Association repose sur un projet architectural novateur, offrant pour les futurs accueillis (après démolition de l'existant prévue au cahier des charges et reconstruction), un environnement domestique et un cadre de vie humanisé comportant des espaces généreusement ouverts à la lumière extérieure. La réponse de l'Association Olga Spitzer, a été déposée comme prévu, le 6 octobre dernier. Après une première étape franchie, la Direction générale est convoquée pour la soutenance de ce projet devant la Commission de sélection d'appel à projet qui se tiendra le 21 janvier prochain.

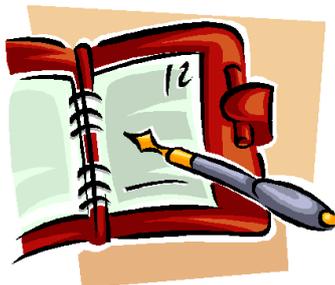
L'ouverture de cette structure est attendue pour le deuxième semestre 2017.

L'Association tient ici à remercier le professeur Bernard GOLSE, Administrateur de l'Association, Chef de Service de psychiatrie infantile à l'Hôpital Necker enfants malades, le Professeur Antoine GUEDENEY, Chef de Service de psychiatrie infantile à l'Hôpital Bichat-Claude-Bernard, et de l'Inter-secteur de pédopsychiatrie du 18^{ème} arrondissement de Paris, le Docteur Catherine ZITOUN, Médecin Chef du Pôle 11^{ème} Secteur de pédopsychiatrie à l'Hôpital Maison Blanche, Paris 19^{ème}, ainsi que Madame Dominique DEMANGEL, Adjointe au Maire du 18^{ème} arrondissement de Paris, en charge de la Santé, pour leur attention bienveillante et leurs précieux conseils.

L'Association remercie également Madame Fabienne FOIGNET-POHREN, Directrice de l'ITEP-CAFS « Les Fougères » et l'équipe de la Direction générale pour son implication et sa forte mobilisation afin d'élaborer la meilleure réponse possible dans le temps imparti

Sandrine BROUTIN
Directrice générale adjointe

Agenda



18 octobre 2014 — Repas solidaire au Centre Social Solidarité Roquette (SPS).

Novembre 2014 — Démarrage de l'atelier éducatif théâtre (SPS).

Au Service de Prévention Spécialisée (SPS) dans les mois à venir... :

⇒ Démarrage d'un atelier de boxe éducative.

⇒ Démarrage d'un atelier éducatif « soutien scolaire autrement » alliant remise à niveau des acquis scolaires fondamentaux et ouverture culturelle, afin de prévenir les décrochages scolaires.

⇒ Démarrage d'un atelier d'initiation à la sociologie, au Collège Anne Franck, pour les élèves de 6^{ème}.

⇒ Poursuite des projets d'autofinancement de séjours pour deux groupes de jeunes.

2 décembre 2014 — Service d'Ecoute Psychologique Parents-Enfants Donald W. Winnicott (SEPPE). 5^{ème} Matinée de Rencontres Cliniques « A l'écoute de la famille contemporaine », de 9h15 à 12h00 au sein de la Mairie du XIV^{ème} arrondissement de Paris. Cette matinée se centrera plus précisément sur les aspects cliniques et éthiques des dernières lois sur la famille, en présence de Sylvie FAURE-PRAGIER, Psychanalyste, et de Véronique FOURNIER, Directrice du Centre Ethique Clinique de l'hôpital Cochin. Inscriptions au 01.42.47.02.36 ou par mail :

sosfamilleenperil@olgaspitzer.asso.fr

16 décembre 2014 — ITEP « Le Petit Sénart » déjeuner de Noël pour l'externat.

18 décembre 2014 — Noël de l'ITEP « Le Petit Sénart » avec repas et spectacle l'après-midi.

DÉPARTEMENT DE PARIS

